



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Dans le contexte actuel d'une épidémie non encore totalement éteinte, l'on peut admettre que les conditions de rétablissement d'une situation sociale et économique puissent encore souffrir de quelques maux dont nous avons, jusqu'ici, eu de nombreuses difficultés relativement à leur enraiment. Seulement voilà, l'inconséquence semble dominer les débats/propositions en tout genre, par exemple relativement à la réforme des retraites pour laquelle la mobilisation générale de l'ensemble du pays vient d'être passée par pertes et profits ; quant aux déficits des régimes actuels, à l'instar de la SNCF et du secteur hospitalier, ils ne bénéficieront pas de la même mansuétude !

Le Président, P. Erbs - Le Président d'honneur, F. Bellanger

Des réformes annoncées ... votées ... reportées ...

Autonomie

Nous savons maintenant que la création de la 5^{ème} branche de la Sécu, dite aussi 5^{ème} risque, est définitivement actée avec la désignation de Laurent Vachey, Inspecteur Général des Finances, chargé d'une mission de concertation que lui a confiée le Ministre des Solidarités et de la Santé. Voilà une revendication ancienne de la CFR satisfaite, même si nous devons rester attentifs à sa mise en application ; une note (voir document annexé) rappelant nos positions sur cet important dossier, notamment celle du refus de l'application du recours sur succession, est adressée par courrier de ce jour à M. Vachey.

Retraite

La réforme annoncée, votée, puis reportée, va faire l'objet de l'ouverture de nouvelles négociations scindées en deux parties : l'une relative au retour à l'équilibre budgétaire du système actuel – le paramétrique – l'autre à la mise en place d'un système universel – le systémique – avec pour corollaire un renvoi de sa mise en œuvre à des calendes qui pourraient devenir « grecques », avec des conditions pour le moins iniques et une mise en application partielle durant un demi-siècle !

Santé

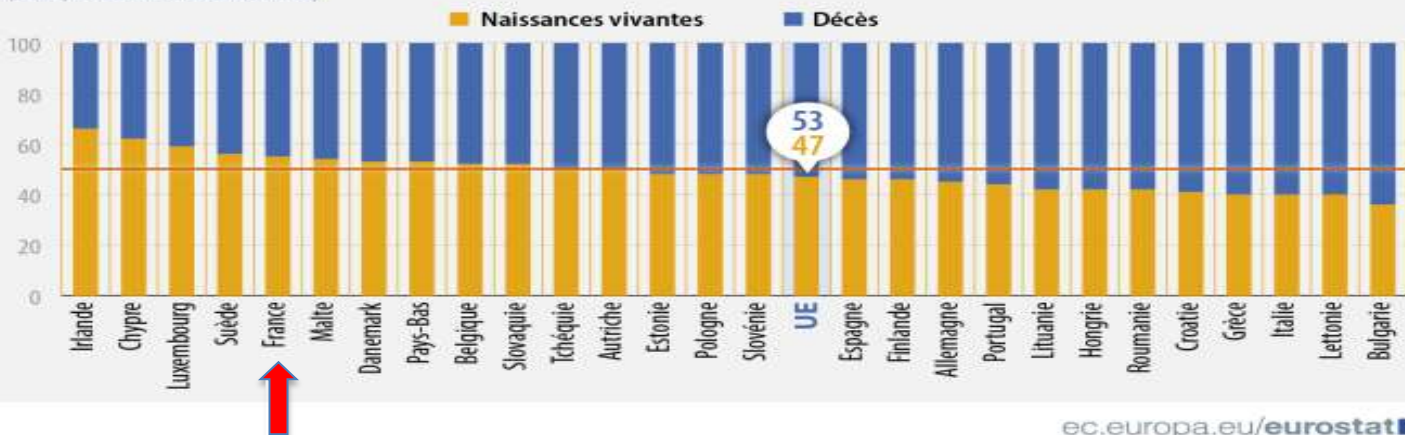
La mesure majeure, notamment dans sa rapidité d'application, est représentée par une revalorisation des rémunérations des personnels ayant un lien avec la santé. Dans le cadre du projet « Ségur de la santé », attentifs aux réformes et transformations de notre système de santé nous serons très vigilants quant à la réponse aux besoins de notre corps social.

La population de l'Union Européenne des 27 : 447,7 millions au 1^{er} janvier 2020

En baisse de 65,8 millions (- 12,8 %) due au retrait du Royaume-Uni, la variation naturelle de la population de l'UE est négative depuis 2012 avec plus de décès que de naissances. L'Allemagne et la France occupent les deux premiers rangs (18,6 % et 15,0 %) du total. Dans l'UE, onze états membres, dont la France, ont enregistré un changement naturel positif et seize un changement naturel négatif.

Naissances vivantes et décès dans les États membres de l'UE

(2019, en % du total d'état civil)



ec.europa.eu/eurostat

Confédération Française des Retraités

© fédérations & l'union pour une protection sociale solidaire et durable.
Indépendantes de toutes organisations politiques ou syndicales.
La CFR a pour objectif de mieux faire entendre la voix des retraités.

EN SAVOIR PLUS >



Retraite



Santé



Autonomie



Citoyenneté



Europe

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

